

Rapport n°5 :

Budget 2019
du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique
Bourgogne-Franche-Comté

Rapporteur (s) :	Olivier Prévôt, 1 ^{er} Vice-Président Michel de Labachellerie – Vice-Président Recherche et projets structurants
Service – personnel référent	Claudia LAOU-HUEN – Directrice adjointe - FRI
Séance du Conseil d'administration	13 décembre 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

En complément d'un rapport déjà approuvé le 27 septembre 2018 par le Conseil d'administration d'UBFC (rapport n°15), il est demandé d'approuver le budget 2019 du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté.

Piloté par le Docteur François Baudier et financé conjointement par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Pôle de Santé publique a pu démarrer dès le 1^{er} septembre 2018 à travers différentes actions et faits marquants :

- obtention d'une subvention de 27 000 € du Conseil régional (01/09/18 – 31/12/18) ;
- signature de la convention de reversement de l'ARS vers UBFC ;
- organisation d'un séminaire inaugural et résidentiel les 29 & 30 novembre 2018 au palais des Congrès de Beaune ;
- signature de l'Accord de partenariat par les 7 partenaires : Conseil régional BFC, ARS BFC, UBFC, uB, UFC, CHU-Besançon, CHU-Dijon ;
- recrutement à UBFC d'un responsable de Pôle à mi-temps à compter du 01/12/2018.

Pour l'année 2019, l'équipe de pilotage du Pôle prévoit les actions suivantes :

- lancement d'un appel à projets destiné à soutenir les recherches en santé publique portées par des équipes régionales ;
- recrutement de 2 chargés de projets recherche en santé publique ;
- publication d'un site web ;

- organisation d'une journée annuelle de travail permettant la rencontre des partenaires ;
- état des lieux de la recherche et de la formation en santé publique en région ;
- développement de la recherche et des innovations (travail d'interface chercheurs/acteurs de santé) sur les thématiques prioritaires suivantes : Services et offre de santé, santé-environnement, formation en santé publique.

Le budget prévisionnel de 2019, qui est joint en annexe, comprend notamment des recettes prévisionnelles liées à une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour un montant de 64 k€.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver :

- **le budget 2019 du Pôle de santé publique Bourgogne-Franche-Comté ;**
- **la demande de subvention à la Région à hauteur de 64 k€.**

Annexe :

**PÔLE FEDERATIF DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Budget prévisionnel 2019**

	TTC en Euros
DEPENSES	
Salaires	
Responsable du pôle (0,5 ETP pendant 12 mois)	36 000
Pilote provisoire du Pôle	20 000
Chargé de projet recherche à Besançon (1 ETP pendant 10 mois)	50 833
Chargé de projet recherche à Dijon (1 ETP pendant 2 mois)	10 167
Sous-total	117 000
Communication	3 000
Frais de déplacements, inscriptions colloques	4 760
Rencontre partenariale	5 000
Dotation de l'appel à projets n°1	80 000
Frais de gestion	18 240
Total Dépenses	228 000 Euros
RECETTES	
ARS Bourgogne Franche-Comté	164 000
- solde convention année 2018	110 000
- avenant 2019	54 000
Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté	64 000
Total Recettes	228 000 Euros
<i>Autres apports :</i>	
- <i>CHU Dijon Bourgogne (valorisation salaire interne de santé publique)</i>	<i>39 000 €</i>
- <i>Université d'été santé publique (1 ETP valorisation salaire chargé de mission)</i>	<i>39 000 €</i>